Communiqué du ministère des affaires étrangères, en date du 3 août 2012, sur l'adoption d'une résolution sur la Syrie par l'Assemblée générale des Nations unies.

2012-08-03

La France salue l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur la Syrie.

La communauté internationale condamne les violations massives et systématiques des droits de l'Homme en Syrie et l'utilisation par le régime d'armes de guerre contre son peuple.

Cette résolution, pour laquelle la France s'est fortement mobilisée, réaffirme la volonté de la communauté internationale de trouver la voie d'une sortie de crise crédible en Syrie.

La France soutient pleinement cette approche et reste mobilisée pour que prévale la justice pour le peuple syrien.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 7 août 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/185679-communique-du-ministere-des-affaires-etrangeres-en-date-du-3-aout-2012